



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

machines et équipements

Question orale n° 610

Texte de la question

Mme Yvette Roudy attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur la situation de l'usine Moulinex de Falaise (Calvados). Elle voit ses effectifs diminuer régulièrement : de 700 salariés il y a trois ans, elle est passée au printemps dernier à moins de 350, et 118 postes ont été réaffectés à Carpiquet. De plus, du fait de la crise sévissant en Russie, 115 emplois ont été déplacés à Cormelles-le-Royal. Lors du comité central d'entreprise du 19 janvier dernier, le président-directeur général a annoncé la suppression de 93 emplois supplémentaires. Cette dernière décision est trop rapide pour avoir réellement pris en considération la situation dans laquelle elle risque de plonger les familles concernées. En outre, les emplois menacés sont pour la plupart des emplois féminins. C'est pourquoi, elle souhaite connaître les initiatives prises par le Gouvernement afin que Moulinex revienne sur une telle décision qui fragilise ce bassin d'emploi déjà lourdement frappé par le chômage. Elle souhaite également connaître les démarches que le Gouvernement est prêt à engager afin de favoriser la réindustrialisation du bassin d'emploi de Falaise.

Texte de la réponse

M. le président. Mme Yvette Roudy a présenté une question, n° 610, ainsi rédigée :

« Mme Yvette Roudy attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur la situation de l'usine Moulinex de Falaise (Calvados). Elle voit ses effectifs diminuer régulièrement : de 700 salariés il y a trois ans, elle est passée au printemps dernier à moins de 350, et 118 postes ont été réaffectés à Carpiquet. De plus, du fait de la crise sévissant en Russie, 115 emplois ont été déplacés à Cormelles-le-Royal. Lors du comité central d'entreprise du 19 janvier dernier, le président-directeur général a annoncé la suppression de 93 emplois supplémentaires. Cette dernière décision est trop rapide pour avoir réellement pris en considération la situation dans laquelle elle risque de plonger les familles concernées. En outre, les emplois menacés sont pour la plupart des emplois féminins. C'est pourquoi, elle souhaite connaître les initiatives prises par le Gouvernement afin que Moulinex revienne sur une telle décision qui fragilise ce bassin d'emploi déjà lourdement frappé par le chômage. Elle souhaite également connaître les démarches que le Gouvernement est prêt à engager afin de favoriser la réindustrialisation du bassin d'emploi de Falaise. »

La parole est à Mme Yvette Roudy, pour exposer sa question.

Mme Yvette Roudy. Ma question, qui s'adresse à M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, concerne la situation du groupe Moulinex et les perspectives qui menacent le site de Falaise dans le Calvados, circonscription dont je suis l'élue.

Monsieur le secrétaire d'Etat à l'industrie, ce site, spécialisé dans les aspirateurs, voit ses effectifs diminuer régulièrement sans que la ville de Falaise dispose de réelles assurances quant au maintien d'une activité suffisante.

De 700 salariés il y a trois ans, l'usine est passée au printemps dernier à moins de 350 salariés du fait de la suppression de la fabrication de moteurs réalisés jusqu'ici à Falaise. A cet effet, 118 postes ont été réaffectés à Carpiquet, dans le nord du département. De plus, 115 emplois ont encore été déplacés cet automne, à Cormelles-le-Royal, toujours dans le nord du département, Falaise étant au sud.

Lors du comité central d'entreprise du 19 janvier dernier, le président-directeur général, Pierre Blayau, a annoncé, en plus de ces mesures, la suppression de 93 emplois à Falaise. Samedi dernier, je participais, auprès

des salariés de Moulinex, à une manifestation dans les rues de Falaise. Je considère, avec les élus et les salariés de la ville, que cette dernière décision est trop rapide, trop brutale pour avoir réellement pris en considération la situation économique, mais aussi sociale, dans laquelle elle risque de plonger 93 familles dans la région de Falaise.

Je souligne en outre que les emplois menacés sont, pour la plupart, féminins. Et l'on sait très bien la différence qui existe entre le marché de l'emploi féminin et le marché de l'emploi masculin.

La situation ne peut laisser indifférent le Gouvernement, monsieur le secrétaire d'Etat. Elle ne cesse d'inquiéter toutes celles et tous ceux qui sont attachés au développement d'un site dont le savoir-faire est reconnu.

C'est pourquoi je souhaite connaître les initiatives prises par le Gouvernement afin que Moulinex revienne sur une décision qui fragilise encore un site et un bassin d'emploi déjà lourdement frappés par le chômage.

Je souhaite également connaître les démarches que le Gouvernement est prêt à engager afin de favoriser la réindustrialisation du bassin d'emploi de Falaise.

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'Etat à l'industrie.

M. Christian Pierret, secrétaire d'Etat à l'industrie. Madame la députée, les difficultés générales rencontrées par le groupe Moulinex ne sont, hélas ! pas récentes, puisqu'elles remontent aux années 90. Elles s'aggravent dans le cas particulier que vous avez cité car l'entreprise n'a pas atteint la taille critique sur le marché des aspirateurs, dont elle n'occupe que 4 %, ce qui la place seulement au huitième rang européen. Sa situation est donc modeste, dans un contexte de forte concurrence, où la politique commerciale consiste essentiellement en une grande agressivité sur les prix.

La situation est doublement aggravée par la stratégie qui a été suivie par le groupe, comme par d'autres groupes du même secteur en France, et qui a consisté à se concentrer commercialement sur les pays émergents, notamment sur la Russie.

La perte récente, dans les six ou huit derniers mois, de marchés en Russie a entraîné, d'après la direction de l'entreprise - je vais vous citer le chiffre tel qu'il m'a été communiqué - une perte de 800 millions de francs de chiffre d'affaires, ce qui correspond à 650 emplois dans les usines françaises.

L'usine de Falaise, dont le marché russe représentait 20 % de l'activité annuelle, est confrontée à un réel problème de plan de charge.

L'entreprise a pris un certain nombre de mesures d'adaptation et le Gouvernement n'est pas resté inerte. Il s'agit notamment du déplacement temporaire de salariés vers l'usine de Cormelles-le-Royal et du rapatriement dans l'usine de Falaise de certaines sous-traitances. C'est là un début de tentative de colmatage de la brèche.

Ces mesures ont réclamé des efforts certains de la part des salariés, difficiles à fournir, en particulier pour ce qui est des mutations provisoires. Elles n'ont toutefois pas permis d'éviter un recours important au chômage partiel en novembre et en décembre derniers.

Il faut vous dire avec honnêteté, madame la députée, que les perspectives commerciales pour 1999 incitent à une grande prudence et, s'agissant du marché russe, l'ensemble de la profession, que je vais d'ailleurs recevoir de nouveau, estime que la reprise ne sera pas au rendez-vous.

Des dispositions sont donc prises par le Gouvernement.

D'une part, les pouvoirs publics s'attachent à des mesures de réindustrialisation des sites affectés par la restructuration de Moulinex. Un comité de pilotage pour la réindustrialisation des régions économiques d'Alençon, d'Argentan, de Mamers et de Falaise a été mis en place il y a deux ans. Son bilan à la fin de novembre 1998 - je ne dispose pas de bilan plus récent - fait état d'une création globale de 618 emplois, y compris le reclassement de 264 salariés à Moulinex.

D'autre part, et ceci est nouveau, la SODIE, société de conversion abondée à la fois par la sidérurgie et par l'Etat, a vocation à intervenir sur le bassin d'emploi de Falaise et j'ai récemment demandé à la direction de Moulinex de tout mettre en oeuvre pour favoriser l'implantation des fournisseurs sur le site même de Falaise.

Je vous propose donc d'être avec vous, lors de réunions qui devraient être aussi fréquentes qu'il sera nécessaire, très attentif, non pas simplement à ce qui se passe aujourd'hui dans l'usine de Moulinex à Falaise, mais aussi au processus de réindustrialisation, de réensemencement d'autres activités industrielles sur le site.

Les employés dont vous avez parlé et qui, souvent, touchent de bas salaires et travaillent dans des conditions difficiles, le méritent bien. Nous allons tout faire pour essayer de leur donner quelques perspectives et pour vous donner à vous, élue de la région, quelques espoirs.

M. le président. La parole est à Mme Yvette Roudy.

Mme Yvette Roudy. Je vous remercie de votre réponse, monsieur le secrétaire d'Etat. Je transmettrai toutes ces nouvelles aux ouvrières concernées.

Ce qu'elles ne comprenaient pas et ce que je ne comprenais pas moi-même, c'est qu'on puisse détruire des

emplois à Falaise et en créer ailleurs.

Nous ne comprenons pas non plus pourquoi, s'il y a une crise dans le secteur des aspirateurs, on n'essayait pas de fabriquer autre chose. Nous avons eu le sentiment qu'il y avait en quelque sorte une absence d'imagination.

Mais si les directions que vous m'avez indiquées permettent que se fasse une prise de conscience plus grande et que l'on fabrique peut-être autre chose que des aspirateurs, en cessant de détruire des emplois là pour en créer ailleurs, il se peut que l'avenir puisse s'éclaircir. Quoi qu'il en soit, nous suivrons l'affaire avec beaucoup d'attention.

Pour ma part, je suis aux côtés de ces travailleurs menacés.

Données clés

Auteur : [Mme Yvette Roudy](#)

Circonscription : Calvados (3^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 610

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 février 1999, page 673

Réponse publiée le : 10 février 1999, page 1051

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 8 février 1999